

tous ceux qui pouvaient porter les armes, qu'on faisait la chasse aux réfractaires, que les listes des jeunes conscrits étaient vérifiées avec minutie.

Il lui avait suffi jusqu'ici de dire que René, étant fils de veuve — elle se donnait pour veuve — ne partirait pas.

Cela ne suffisait pas maintenant. Il fallait prouver qu'elle était bien veuve en effet.

Elle devrait établir, en outre, que René était bien son enfant.

Cela était impossible. Elle lui conseilla de partir pour l'Angleterre.

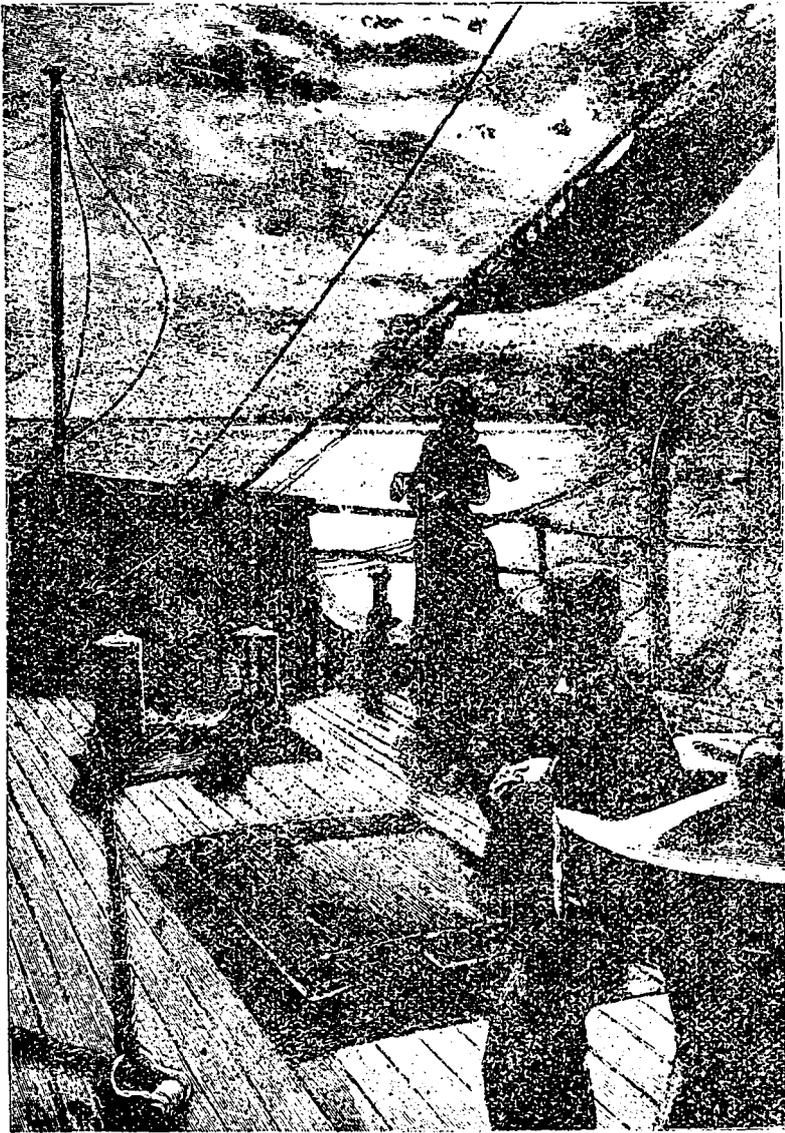
— Laisse passer quelques mois, mon petit, lui dit-elle. Cela ne peut durer. Quand tu reviendras on nous laissera tranquilles.

— Je veux bien, avait dit René.

Il promit tout ce qu'elle voulut et fit, en six mois, dix mille francs de dettes.

Tant que dura le siège de Paris, les créanciers du jeune homme patientèrent. Plus tard, ils devinrent exigeants.

La Commune permit à Adèle Traversin — qui se faisait appeler depuis longtemps Mme de Linières — d'éviter la dure nécessité de payer les dettes de son fils. Il lui faudrait bientôt s'exécuter,



... et dans les fraîches soirées elle repassa son répertoire. (P. 21, col. 1.)

cependant ; les créanciers ne lâchaient pas prise ; ils ont la poigne et les mâchoires solides !

C'est à ce moment que Montaiglon arriva.

Il était temps !

Mme de Linières vit le moyen de payer — aussi peu que possible — les folies de son René et de se refaire du même coup.

René accepterait-il la combinaison ?

Voudrait-il jouer le rôle qu'elle devait lui tracer ?

Certes, les préjugés ne le gênaient guère, mais, enfin, bien que profondément vicieux, il était prudent et peut-être craindrait-il de se compromettre ?

René Traversin avait énormément peur de la police, commencement de la sagesse.

Il craignait fort aussi les coups, en ayant pas mal reçu sans jamais avoir osé y répondre que par des menaces sonores et vaines.

Cependant, madame de Linières espéra. Elle se dit que si son René était plus que prudent, ce qui l'arrêterait, il était encore plus avide, ce qui le pousserait.

Elle se croyait aimée de ce drôle qui n'aimait que lui.

— Je l'apitoierai sur ma position. Je lui démontrerai que s'il

refuse de faire ce que je désire, je suis perdue, que je serai chassée de chez moi, vendue, jetée à la rue.

— Non, René par tendresse pour moi, par reconnaissance de mes bontés, fera ce que je souhaite. Je ne doute ni de son cœur ni de son habileté.

— Il est si bon comédien ! Je sais bien qu'il est bien mieux en valet fripon qu'en jeune homme ingénu, mais son talent si souple suppléera aisément à ce rôle nouveau pour lui.

— Il éteindra sa voix trop claire, voilera son regard trop hardi ! ce lui sera facile.

Ainsi raisonnait la respectable madame de Linières lorsque son charmant René entra.

Il avait vingt et un ans et en paraissait vingt-cinq. Ses traits fins étaient déjà creusés par le vice. Ses beaux yeux bleus étaient cerclés d'un cercle de bistre, ses lèvres sèches et pâles.

René de Linières — on l'appelait ainsi — n'en demeurait pas moins un joli garçon, aux manières gracieuses, à la parole facile avec le ton de la bonne compagnie lorsqu'il le voulait bien.

— Comme tu arrives tard, je m'inquiétais, lui dit celle qu'il appelait sa mère.

— Je te prie de m'excuser, j'ai été retenu par des amis, ma chère mère.

— Tu es souvent retenu, René.

— Je suis trop faible de caractère, je l'avoue.

— Il va falloir, pourtant, que tu appelles à ton aide ton énergie...

— Pourquoi ? Pour quelles raisons ? fit-il, inquiet.

— Pour écouter sans interrompre le récit que j'ai à te faire ?

— C'est donc bien grave ?

René de Linières questionnait sa mère en souriant. Il était inquiet en réalité, ayant sur la conscience plus que des peccadilles. Il avait contracté des dettes qui ressemblaient fort à des escroqueries.

Mme de Linières répondit :

— C'est très grave, René, pour tous deux. J'ai le cœur serré en pensant à la peine que je vais te faire, que je ressens moi-même.

— Parlez, mère, je vous écoute, dit-il en se raidissant contre les reproches qu'il attendait et cherchant déjà les moyens de se défendre, de trouver d'habiles explications de sa conduite, des excuses acceptables :

Mme de Linières se recueillit un instant, puis, semblant faire effort, elle dit :

— Mon cher René, nous avons toujours vécu l'un près de l'autre. Jamais, hormis pendant le temps que tu as passé en Angleterre, je ne t'ai quitté.

— Quand tu étais petit enfant j'allais chaque jour pour t'embrasser dans ton berceau.

— Lorsque, plus tard, j'ai dû te mettre en pension, je ne manquais jamais d'aller te voir les jours permis. Puis, quand tu as désiré entrer au Conservatoire j'ai su aplanir toutes les difficultés et tu sais combien elles sont grandes ?

— Oui, je sais n'avoir pas d'état civil, je sais que je suis votre fils et que vous n'avez pas voulu me donner légalement votre nom, fit-il avec amertume.

— René, je t'en prie, ne m'accuse pas ! Si tu savais !

— Je ne t'accuse pas, mère, tu as cru bien faire, tu as voulu soustraire ton enfant chéri au service militaire. Non, mère, je ne t'accuse ni ne te juge, mais, si tu savais combien je souffre ! Comme je dois supporter d'humiliations !

— Je ne me nomme pas René de Linières, je n'ai pas de nom ! J'ai une mère, une mère qui m'aime et je ne suis pas son enfant !

— Les enfants trouvés ont un nom, eux ! Un nom qu'on leur a donné en naissant, qu'ils ont le droit de porter, qui leur permet, si le Destin les favorise, d'occuper des places, d'exercer des fonctions publiques !

— Moi, je passerai dans la vie comme si je n'avais pas existé et, lorsque je mourrai on écrira sur ma tombe : *Inconnu* !

— René, je t'en prie !

Il continua d'un ton véhément :

— Et tu t'étonnais, mère, que je voulusse me faire comédien !

Est-ce que je n'étais pas poussé fatalement à ce métier où pour nom on porte un sobriquet, un nom de guerre comme les courtisanes ; je me nomme René de Linières comme je m'appellerais Lindor ou Saint-Prix !

— Tais-toi, René, tais-toi ! Ecoute ce que j'ai à te dire et tu sauras pourquoi tu n'as pas de nom.

— Ce n'est pas, ainsi que je te l'ai dit, pour éviter que tu fusses soldat. . . .

— Pourquoi donc, alors ?

— Parce que je ne suis pas ta mère, René. . . .

— Tu n'es pas ma mère ?

Il se dressa soudainement, les yeux agrandis de stupéfaction.

— Non, René, non, tu n'es pas mon fils, répéta madame de Linières d'un ton douloureux moitié joué moitié sincère, car autant qu'elle pouvait aimer, elle aimait cet enfant de son frère, ce neveu qu'elle avait élevé, qu'elle considérait vraiment comme son enfant.